



INVITATION PRESSE

Poitiers, le 27 septembre 2018

Présentation de la démarche d'élaboration des Secteurs d'Information sur les Sols

Les secteurs d'information sur les sols (SIS) sont les terrains où l'État a connaissance d'une pollution des sols justifiant, notamment en cas de changement d'usage, la réalisation d'études de sols et la mise en place de mesures de gestion de la pollution pour préserver la santé et l'environnement. La démarche SIS poursuit deux objectifs :

- améliorer l'information du public
- garantir l'absence de risque sanitaire et environnemental par l'encadrement des constructions.

L'élaboration des SIS par l'Etat est en cours sur l'ensemble du territoire.

A ce titre, une consultation du public est lancée du 1^{er} au 26 octobre 2018 sur le site internet de la préfecture - rubrique "actualités" - "Consultation Publique SIS - Secteurs d'information sur les sols".

Contact presse

Nathalie BRIONNET – Adjointe à la responsable du Service de Communication Interministérielle
Préfecture de la Vienne – nathalie.brionnet@vienne.gouv.fr – 05.49.47.24.76

www.vienne.gouv.fr

